



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 04/MSP/PRMP/UGPM/AOO.2026
17/03/2026

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Journal des Marchés Publics n° "-" en date du et dans **Les Nouvelles le 06/03/2026**.

2. Le MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour fournir : **Fourniture de denrées alimentaires pour les Ecoles de la Police Nationale et les services de la Police repartis en dix (10) lots (marché à commande) : -Lot n°01 : Fourniture de riz blanc usiné, haricot sec pour l'Ecole Nationale des Inspecteurs et Agents de Police (ENIAP) ; -Lot n°02 : Fourniture de riz blanc usiné, haricot sec pour l'Ecole Nationale Supérieur de la Police (ENSP) ; -Lot n°03 : Fourniture de riz blanc usiné, haricot sec pour la Direction de la Recherche et de la Formation Continue (DRFC); -Lot n°04 : Fourniture de viande de bœuf pour l'Ecole Nationale des Inspecteurs et Agents de Police (ENIAP); -Lot n°05 : Fourniture de viande de bœuf pour l'Ecole Nationale Supérieur de la Police (ENSP) ; -Lot n°06 : Fourniture de viande de bœuf pour Direction de la Recherche et de la Formation Continue (DRFC); -Lot n°07: Fourniture de gros sel, Huile alimentaire et sucre blanc pour l'Ecole Nationale des Inspecteurs et Agents de Police (ENIAP); - Lot n°08: Fourniture de gros sel, Huile alimentaire et sucre blanc pour l'Ecole Nationale Supérieur de la Police (ENSP), - Lot n°09 : Fourniture de légume saisonnière et fruit saisonnier pour l'Ecole Nationale des Inspecteurs et Agents de Police (ENIAP) -Lot n°10: Fourniture de légume saisonnière et fruit saisonnier pour l'Ecole Nationale Supérieur de la Police (ENSP) . Les fournitures sont réparties en 10. Le(ou les) candidat(s) peut (ou peuvent) soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut prétendre qu'à 1 lot(s) au maximum. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.**

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en ses articles 35, 63 en vue de la passation de marché à commande conclu à prix unitaire .

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : ANDRIANAIVO Mamitiana Danielson
- Fonction : PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
- Bureau : BATIMENT DGPN ANOSY, Étage : 1ER, Porte : 210

5. Pour le (ou les) candidat(s) désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré auprès de l'Autorité contractante moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : cinq cent mille Ariary (**Ar 500 000.00**)
- Lot 2 : cent mille Ariary (**Ar 100 000.00**)
- Lot 3 : quarante mille Ariary (**Ar 40 000.00**)
- Lot 4 : cinq cent mille Ariary (**Ar 500 000.00**)
- Lot 5 : cent mille Ariary (**Ar 100 000.00**)
- Lot 6 : quarante mille Ariary (**Ar 40 000.00**)
- Lot 7 : cent mille Ariary (**Ar 100 000.00**)
- Lot 8 : quarante mille Ariary (**Ar 40 000.00**)

- Lot 9 : deux cent cinquante mille Ariary (**Ar 250 000.00**)
- Lot 10 : vingt mille Ariary (**Ar 20 000.00**)

ou son équivalent en monnaie librement convertible libellé au nom de l'Agent comptable de l'ARMP ou au nom du régisseur de recettes de l'ARMP.

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

6. Les plis devront parvenir à BATIMENT DGPN ANOSY , étage: 1ER / porte: 210 au plus tard le **20/04/2026 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas autorisée**.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1 : neuf millions six cent mille Ariary (**Ar 9 600 000.00**)
- Lot 2 : deux millions Ariary (**Ar 2 000 000.00**)
- Lot 3 : six cent mille Ariary (**Ar 600 000.00**)
- Lot 4 : dix millions huit cent mille Ariary (**Ar 10 800 000.00**)
- Lot 5 : deux millions deux cent mille Ariary (**Ar 2 200 000.00**)
- Lot 6 : six cent mille Ariary (**Ar 600 000.00**)
- Lot 7 : deux millions six cent mille Ariary (**Ar 2 600 000.00**)
- Lot 8 : six cent mille Ariary (**Ar 600 000.00**)
- Lot 9 : quatre millions deux cent mille Ariary (**Ar 4 200 000.00**)
- Lot 10 : quatre cent mille Ariary (**Ar 400 000.00**)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes:

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargé des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque libellé au nom de Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.



à _____, Le 17/03/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics